



Appel à candidatures 2026

Mobilité Recherche pour les cliniciens

La Ligue contre le cancer s'engage depuis de nombreuses années à financer et soutenir la recherche clinique sur les cancers. Ce financement est attribué à travers diverses actions : le financement d'équipes de chercheurs et de leurs projets, le financement, en partenariat avec l'INCa, de Centres Labellisés de Phase Précoce (CLIP2) en oncopédiatrie et du Programme d'Actions Intégrées de Recherche (PAIR). De plus, les partenariats de la Ligue contre le cancer avec UNICANCER et l'EORTC permettent également de contribuer au financement de projets de recherche clinique visant à établir des stratégies innovantes de prise en charge thérapeutique de différents types de cancer.

La Ligue contre le cancer, en complément de ces actions, renouvelle, en 2026, son intention **d'accorder une allocation de mobilité**, d'un montant maximum de 80 000 euros annuel, pour financer un séjour à l'étranger d'une durée d'un ou deux ans, à un clinicien souhaitant poursuivre son activité dans la recherche sur les cancers.

Calendrier

Session 2 :

Date d'ouverture de l'appel à projets :	23 mai 2026
Date limite de dépôt des dossiers :	18 juin 2026
Résultats officiels :	22 octobre 2026

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction de la Recherche, de l'Innovation et l'Information scientifique
recherche@ligue-cancer.net

Critères d'éligibilité

- Médecin (internat de spécialité terminé) ou pharmacien praticien hospitalier. La **date officielle de soutenance** de la thèse de science doit être fixée avant la fin d'année 2026.
- Développer un projet se rapportant à la recherche translationnelle ou clinique en cancérologie, dans un laboratoire ou service situé à l'étranger. La valeur ajoutée de la mobilité du candidat dans le cadre de ce projet doit être précisée.
- Seront particulièrement appréciés les projets visant à maîtriser une technique ou une méthode innovante dans les domaines du diagnostic et du traitement des cancers, dans l'objectif de la développer ensuite en France.

Critères de recevabilité

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé et envoyé par voie postale au plus tard le **18 juin 2026 à minuit** (cachet de la poste faisant foi).
- Le financement peut-être d'une ou deux années et sera géré par un établissement français.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne ET** une **copie papier** devra être envoyée à la direction de la Recherche.

- I. Remplir le formulaire administratif directement sur la plateforme internet de la Ligue : <https://aaprecherche.ligue-cancer.net/fr/>
- II. Télécharger en ligne les documents administratifs :

1. Un curriculum vitae du candidat dans lequel les critères académiques seront précis et détaillés.
2. Le programme de recherche du candidat : le titre et le résumé des objectifs (3 pages maximum) Attention, la cohérence entre le programme et la durée de financement souhaitée fera l'objet d'une attention particulière de la part des commissions.
3. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du laboratoire ou du service d'accueil à l'étranger.
4. La liste des publications du laboratoire d'accueil depuis 2022.
5. Une lettre de soutien d'un laboratoire ou service français qui s'engage à accueillir l'allocataire à son retour de mobilité.
6. L'accord de l'établissement français gestionnaire de l'allocation sur papier à en-tête, signée par le représentant légal de l'établissement, les coordonnées et le RIB du gestionnaire.
7. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer tout son temps à ce projet.
8. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 3 de cette notice) et portant la mention manuscrite « *Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter.* »
9. Le détail du plan de financement de la mobilité.
10. Pour les doctorants en science n'ayant pas encore soutenus leur thèse, une attestation de l'école doctorale précisant la date officielle de soutenance.

- III. Envoyer par courrier postal : l'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne (reçu par courriel dans l'accusé de réception de dépôt du dossier) et des documents administratifs, à l'adresse suivante :

LIGUE CONTRE LE CANCER
Direction de la Recherche, de l'Innovation et de l'Information scientifique
Appel à projets « Mobilité Recherche pour les Cliniciens »
14 rue Corvisart
75 013 PARIS

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à se consacrer pleinement au projet.
- Le bénéficiaire s'engage à informer la direction de la Recherche de la Ligue, par courrier et en temps réel, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du responsable du laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser à la direction de la Recherche de la Ligue six mois après la fin de son contrat, un rapport d'activité qui résumera l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue contre le cancer ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs et au soutien des comités départementaux de la Ligue. Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse.